

L'an deux mil vingt-deux et le huit juillet à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la Présidence de M. Gaël ALLAIN, Maire.

Nombre de  
Conseillers

En exercice 15

Présents 13

Votants

Absents 2

Pouvoirs 2

Etaient présents : M et Mmes G. ALLAIN, C. SAVOI, N. BOUTEAUD, G. CHARVET, S. CHEVRY, S. DELAVY, S. BRUN, M. BOUMIR, G. BASSET ; P. PERSICO, F.MALARD, C.GRABIT, C.PARDO ;

J-F.BONIN ; S.AMOURIQ

Date de convocation : 1 juillet 2022

Secrétaire de séance : M.BOUMIR

J-F.BONIN à C.SAVOI ; S.AMOURIQ à C.PARDO

**DECISION MODIFICATIVE N°2- BUDGET M4**

**Délibération N° 38/2022**

Monsieur le Maire explique à l'assemblée qu'il y aurait lieu de procéder à des virements de crédits.

Le Conseil Municipal,  
Où l'exposé du Maire,  
Après en avoir délibéré,

- dans le respect du principe d'équilibre budgétaire, décide les virements de crédits suivants :

N° de compte	Libellé	Augmentation des crédits Dépenses	Augmentation des crédits Recettes	Diminution des crédits Recettes	Diminution des crédits Dépenses
238	Avances versées sur commandes d'immos corporelles		+ 270.00€		
2158	Réseaux d'assainissement	+ 270.00€			
	TOTAL	+ 270.00€	+ 270.00€		

- Charge Monsieur le Maire de procéder aux modifications budgétaires ci-dessus

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Belley.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre, les membres présents.

Le Maire,  
Gaël ALLAIN



A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.